

# Les jalons d'une histoire prestigieuse

*Article rédigé par Thibaut de Rouvray, Historien.*

L'histoire de Beaucaire nous est relativement bien connue du fait de l'importance de ses propriétaires, les événements qui s'y sont déroulés et les archives conservées.

## Les origines : une coseigneurie des évêques de Rodez

Le site naturellement fortifié de Beaucaire pourrait avoir été occupé avant le Moyen Âge même si aucun élément archéologique ne permet actuellement de l'affirmer. Si le lieu de *Nova Vila* et son église sont attestés dès le X<sup>e</sup> siècle comme centre d'une viguerie, on ne trouve pas de mention de Beaucaire antérieure au XII<sup>e</sup> siècle. Le château est alors tenu par la famille de Panat pour l'évêque de Rodez.



*Armoiries de la famille de Panat*

Selon une organisation seigneuriale courante en Rouergue on retrouve à Beaucaire plusieurs familles se partageant le même bien.

En 1232 une partie des seigneuries de Beaucaire et Espeyrac (souvent associées dans les actes) passe aux seigneurs de Sévérac par le mariage de Richarde de Panat avec Gui V de Sévérac qui reconnaît en avril 1244 détenir un quart du château (qui pouvait constituer la dot de son épouse). Un an auparavant, Gui Arcamballus de Panat rendait lui aussi hommage à l'évêque pour ce qu'il conservait à Beaucaire mais, en 1304, Gui de Sévérac déclare posséder toute la seigneurie.

En 1287 il échange avec Eustache de Beaumarchais ses parts sur le Château-Mage de Mouret, Montarnal et une partie d'Espeyrac, contre des droits sur Vimenet et Saint-Grégoire.

Huit ans plus tard les Sévérac sont aussi vassaux de l'évêque de Rodez pour une partie du château de Combret, situé face à Beaucaire. À cette occasion, la justice de cette terre est règlementée (entre qui et qui ? plutôt « organisée »): chaque partie pourra créer ses notaires, il y aura des juges communs pour la haute justice et les pendaisons se feront au gibet épiscopal. Les prisonniers seront gardés dans la "maison" de Gui par les gens de l'évêque et leurs biens confisqués iront aux deux parties à parts égales.

En 1304, Gui de Sévérac renouvelle son hommage pour tout ce qu'il a à Combret, soit directement, soit que d'autres vassaux, nobles ou non, le tiennent pour lui. Des terres dépendant de Beaucaire existent aussi autour de Pruines (En 1333 Bertrand, seigneur de Pruines, en prête hommage à Gui de Sévérac).



*Armoiries de la famille de Sévérac*

## Durant la guerre de Cent ans : une place forte superbe et convoitée

En 1341 une bande armée "anglaise" attaque et enlève le château au capitaine qui le garde pour le compte de Gui de Sévérac. Le meneur de la troupe, Bégon de La Barrière, prétend avoir des droits sur la place, prétentions fondées si l'on considère que sa mère, Hélène, est une sœur du seigneur de Beaucaire. En réponse à cette occupation, Guillaume Rolland, seigneur de Vallon et Villecomtal, sénéchal du Rouergue, demande 25 cavaliers et 200 fantassins à l'évêque de Rodez afin d'aller reprendre le château. Bégon et ses compagnons acceptent finalement, sur les instances des commissaires royaux, de se retirer mais, au vu des pillages et dégâts qu'ils ont opérés sur les terres de Combret et Pruines, l'évêque Gilbert de Cantobre fulmine contre eux l'excommunication. Deux ans plus tard, La Barrière et ses hommes, participant à des raids commandés par le roi contre les Anglais, reçoivent des lettres de rémission.

Au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, Espeyrac et Beaucaire sont séparés des possessions de la branche aînée des Sévérac au profit d'un cadet, Alzias, qui s'installe au château. En 1353 il épouse Marguerite du Breuil, veuve de Bertrand de Castelpers. Le père de la mariée, Guillaume du Breuil, juriste, est resté célèbre pour son ouvrage : *Le style du parlement de Paris*. Cette famille est possessionnée dans la région puisque le contrat de mariage, passé à Beaucaire le 19 février, précise que Marguerite donne à son époux ce qu'elle tient à Espeyrac ou Albiac pour un montant de 3 300 livres tournois. Il s'agit là des biens formant la dot de son premier mariage. Cette union permet donc à Alzias de renforcer sa présence sur les terres d'Espeyrac. Il tient toujours Combret pour l'évêque, mais ne lui rend plus hommage pour Beaucaire dont il semble désormais le maître à part entière.

En 1360, Alzias est confirmé dans ses possessions par le testament de son épouse : elle lui laisse sa dot mais ses autres biens reviennent à Guillaume de Castelpers, enfant de son premier lit. Cinq ans plus tard, Alzias s'est remarié avec Marguerite de Capendu qui accouche d'un fils : Amaury.

Au même moment, Guy VIII, seigneur de Sévérac et neveu d'Alzias, lui conteste la propriété de ses seigneuries. Deux sentences arbitrales (1366 et 1370) maintiennent ce dernier comme seigneur de Beaucaire, Espeyrac, d'une partie de Panat, d'Auzits et de Saint-Gervais en Gévaudan. Il perçoit en outre 100 livres tournois de rente sur la succession de son père, Déodat IV de Sévérac. En 1392 Amalric de Sénergues reconnaît tenir du seigneur de Beaucaire et Espeyrac des *affars* et biens divers à Nauviale, Sénergues, à Taulam, Espeyrac et au Soulié. En récompense de services rendus, Amaury de Sévérac lui abandonne la haute justice sur Sénergues.

Fort de cette reconnaissance, Alzias de Sévérac s'illustre en août 1369 contre les Anglais. En remerciement le duc d'Anjou, lieutenant du roi en Languedoc, lui octroie 50 livres de rentes sur des

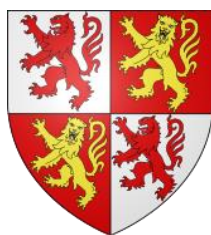
biens qu'aurait détenus à Combret Géraud Laurent, ancien officier du prince de Galles. Les temps sont troublés et violents : on reproche aussi à Alzias les déprédations causées lors de ses expéditions, en particulier dans les fiefs de ses voisins en représailles de méfaits commis par eux sur ses biens. À Beaucaire, on peut supposer qu'il est à l'origine de l'enceinte qui entoure le château en totalité, datée par Jacques Miquel du XIV<sup>e</sup> siècle. C'est le premier des Séverac à y résider, sa fortune et son rang lui permettent cette entreprise, tandis que la situation politique l'impose. Face à la menace anglaise, nombreuses sont vers 1350 les villes, comme Rodez, qui se dotent de fortifications.

Le 15 mai 1370, le seigneur de Beaucaire rédige son testament à l'hôtel de Séverac, rue Saint-Vincent, à Rodez. Il prévoit de nombreux legs pieux, fonde une chapellenie en la cathédrale et demande 1000 messes pour le repos de son âme. On admet qu'Alzias de Séverac meurt à la fin de 1372. C'est son fils, Amaury, qui lui succède (Il rend Hommage à l'évêque le 19 juin 1383, reconduisant les droits définis en 1295 pour Combret). En 1410 le roi le fait sénéchal de Rouergue et Quercy puis maréchal.

Six ans plus tard, rentré en ses terres après des campagnes militaires, Amaury de Séverac met en ordre ses affaires rouergates. Il jouit à Espeyrac des revenus de *ferriers* dont il encourage l'activité. Avec Pons de Valady, il fonde un collège de douze prêtres dans le bourg de Saint-Christophe, Amaury dotant quatre chanoines. Leurs revenus est assuré par l'union des églises de Nauviale et Espeyrac à la nouvelle fondation. En cette même année, le seigneur de Beaucaire fait en sorte que son cousin, Gui IX, seigneur de Séverac, modifie son testament en sa faveur, lui octroyant ainsi la totalité des biens familiaux (Gui, demeuré sans enfant, avait d'abord réservé ses biens à sa sœur mariée en 1385 à Hugues III d'Arpajon). C'est entre les deux familles le début d'un procès de 92 ans qui s'achèvera avec la victoire des Arpajon.

Ces premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle sont probablement pour Beaucaire une période de grands travaux d'amélioration des défenses et de constructions menées avec faste. Les ruines du château en 1900 témoignaient encore de ces embellissements : tourelles d'escaliers, cheminées sculptées, élégantes baies aux encadrements richement moulurés dans le grès rouge. En parallèle, des travaux ont aussi lieu à l'église de Nauviale.

Le 7 mai 1426, Amaury, sans descendance, teste en faveur du vicomte de Lomagne, fils aîné du comte d'Armagnac et de Rodez, Jean IV, âgé seulement de cinq ans (six ans plus tôt, le seigneur de Beaucaire avait déjà testé en faveur du comte de Pardiac, frère du comte d'Armagnac). L'acte précisait alors que, si l'épouse d'Amaury, Marguerite de Solages, lui survit, elle recevra les terres de Beaucaire et Espeyrac. Sont exclues de l'acte les rentes allouées au Collège de Saint-Christophe. Ce changement de dernières volontés résulte peut-être de la peur de se voir spolier par leur premier bénéficiaire. Mais ce revirement ne désarma pas la convoitise, bien au contraire. Un an après, Amaury de Séverac est retrouvé pendu à l'une des baies du château comtal de Gages. Les circonstances et les auteurs de cette mort restent flous, mais le désir de s'emparer des biens du puissant et très fortuné maréchal de Séverac constituait en bon mobile.



*Armoiries des Comtes d'Armagnac et de Rodez (XV<sup>e</sup> siècle)*

## Le XV<sup>e</sup> siècle : Beaucaire, enjeu d'une lutte de pouvoir entre le roi et les comtes d'Armagnac et de Rodez

Le XV<sup>e</sup> siècle, du moins dans sa première moitié, reste pour le Rouergue une époque troublée. Pour le château de Beaucaire, c'est une période riche en rebondissements divers. Le meurtre du maréchal de Sévérac permet aux Armagnac de mettre la main sur ses biens. Jean IV s'approprie ainsi tous les legs faits à son fils, alors trop jeune, mais l'opposition locale entre pouvoir comtal et royal, ne lui permet pas de jouir de ce patrimoine.

En 1445, le roi Charles VII détient prisonnier Jean IV d'Armagnac à Carcassonne. Il pose ses conditions pour le libérer : abandon à la Couronne du comté de Comminges, des terres de Sévérac, Beaucaire, Enraygues, Capdenac, Gourdon, Lectoure et les quatre châtelainies du Rouergue. Jean IV d'Armagnac cède mais, dès sa remise en liberté, en mars 1446, il se rebelle à nouveau contre le souverain. Un an plus tard les places du Rouergue détenues par le roi échoient au dauphin.

La situation s'apaise vers 1450 : à la mort du comte d'Armagnac, son fils – Jean V – prête serment d'allégeance au roi qui, en récompense, lui fait don d'importantes sommes d'argent. Deux ans plus tard, le roi restitue au comte d'Armagnac les places de Lectoure et Gourdon. Sur les instances du duc de Savoie, le dauphin accepte, par lettres du 3 juillet, de lui rendre les quatre châtelainies du Rouergue et Beaucaire (qu'il détient depuis 1447). Une missive, datée du 8 novembre, précise toutefois que le retour des places doit s'opérer contre 22 000 écus d'or. Une nouvelle querelle entre le roi et le comte annule ces décisions.

La mort de Charles VII en 1461 et l'accession au trône du dauphin sous le nom de Louis XI favorise une réconciliation avec Jean V Armagnac. Une décision du parlement de Paris (21 octobre) autorise le comte à recouvrer tous ses biens, y compris ceux issus de la succession d'Amaury de Sévérac (Sévérac, Capdenac, Espeyrac et Beaucaire) dont il est légataire. Trois ans plus tard, il rentre en possession de Lectoure, Capdenac, Sévérac et Beaucaire.

En ces temps troublés et compte-tenu de l'éloignement de ses propriétaires, Beaucaire est tenu par un capitaine. En ce milieu du XV<sup>e</sup> siècle, il se nomme Étienne de Favars, seigneur de Flagnac. Les seigneurs de Servières, près de Villecomtal, apparaissant alors bien diminués, dotent richement l'une des leurs, Isabeau, et la donnent en mariage à Favars, *lequel apporta certain argent à Servières, lui aidant à mettre lustre en la maison*. Las, les choses n'allèrent pas comme prévu : *à la fin le pauvre homme n'y pût donner tout*. Pour comble de malheur, à la suite d'une querelle, Favars tue l'un de ses valets d'un coup de dague, crime pour lequel il reçoit des lettres de rémission vers 1454. Sans enfant, Favars termine ses jours à Servières où l'on voit toujours un enfeu qui abrita sa tombe, dans l'ancienne chapelle Saint-Étienne de la petite église. Isabeau quant à elle, veuve en 1483, se retira dans un couvent quercinois.

En 1455 les prisons de Beaucaire reçoivent un "hôte" envoyé par le seigneur de Calmont-d'Olt. Il s'agit de Jean Rigal, du Cros, saisi par les gardes de Jean de Castelnau en vue de le rançonner, pratique alors courante chez le seigneur d'Espalion. Rigal reste en geôle onze semaines et trois jours, après quoi on le relâche sur intervention des autorités. Il doit cependant verser 100 écus d'or à son ravisseur, 3 écus à

ceux qui l'ont capturé et 11 au capitaine de Beaucaire pour les frais occasionnés. En 1464, reprenant possession de Beaucaire, le comte d'Armagnac nomme capitaine Hector de Sévérac.

Mais Jean V ne profite guère de ses biens restitués : en 1470 il est à nouveau en conflit avec le pouvoir royal, avant d'être assassiné lors de la prise de Lectoure en 1472. Louis XI s'accapare de ses terres et en fait don à ses fidèles. En Rouergue Louis de Joyeuse, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon et amiral de France, reçoit ainsi les seigneuries de Landorre et Beaucaire (5 octobre 1470). Cette dernière place, avec son péage lui ont été donnés en gage lors de son union avec Jeanne de Bourbon. En 1483, Joyeuse se voit remettre la terre de Capdenac, évaluée à 2000 livres, en échange de celle de Beaucaire.

Le château devient le « repaire » (ce mot désignant en Rouergue un château de la seconde génération, sans connotation péjorative, il serait préférable d'utiliser un autre mot : la résidence ?) de capitaines peu scrupuleux dont un certain Labartète. Une lettre adressée en 1485 au dom d'Aubrac, Jean d'Estaing, précise que Labartète continue d'occuper la place, commettant vols et pillages, et ce en dépit de ses promesses d'évacuer les lieux en échange de sa grâce. Il semble en effet que l'hôpital d'Aubrac levait des rentes sur les terres de Beaucaire (à moins qu'il ne s'agisse d'un homonyme). Ce "capitaine" doit appartenir à une bande armée opérant depuis Bozouls. Ainsi, le 23 mars, le roi accorde son pardon aux hommes qui, depuis le château de Bozouls ont commis crimes et délits dans ce village, à Beaucaire, Entraygues, Bénaven....

Au cours de la révolte des Armagnac, Bernard, frère de Jean V, est fait prisonnier est conduit à la Bastille où il demeure jusqu'à la mort de Louis XI (1483). Une fois libéré il prétend retrouver les biens de sa famille mais, en vertu d'un arrêt du Parlement de Paris (4 septembre 1489), ces terres, dont Beaucaire, sont officiellement réunies au domaine royal. Le comte conteste cette décision et entre en rébellion contre le roi, s'emparant des places de Beaucaire, Bozouls et La Roque-Valzegues.

Diminué et sans soutien, Bernard d'Armagnac se soumet au roi. La seigneurie de Beaucaire échoit en 1491 à Jeanne de France, la sœur du roi. Ce énième changement de seigneur provoque un nouveau drame : deux serviteurs de Jeanne, Martin Arnoux et Loys Combes vont proclamer ses droits à Sénergues (dont elle jouit légitimement comme tenancière de Beaucaire et Espeyrac). Le seigneur des lieux, Amaury de Sévérac ayant accordé à son devancier (pas clair) la haute justice sur le lieu en 1392, envoie ses valets pour chasser les importuns. S'ensuit une bagarre au cours de laquelle un homme de Sénergues est tué. Le roi accordera en octobre des lettres de rémission aux domestiques de sa sœur, estimant qu'ils n'ont fait que se défendre.

## Au début du XVI<sup>e</sup> siècle : la restitution de leur héritage aux seigneurs de Sévérac avant de nouveaux sièges militaires.

Suite au procès commencé près d'un siècle plus tôt, du temps du maréchal Amaury, les terres d'Espeyrac et Beaucaire sont rendues au seigneur de Sévérac, Gui I<sup>er</sup> d'Arpajon, représentant une nouvelle branche de la famille. Ce retour est aussi la conséquence d'un arrêt du Parlement de Paris (14 août 1508), qui lui restitue une part de ses biens détenus par les Armagnac. Les Arpajon conserveront Beaucaire jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle mais ils n'y résident pas, faisant garder le château ou s'en servant lors d'opérations financières. La famille de Sévérac (si c'est la famille, c'est celle d'Arpajon ?) est alors la plus fortunée de la province.

Les lieux sont toujours une place forte : en 1546 Guillaume de Guitard, greffier ordinaire de la seigneurie de Beaucaire, procède à l'inventaire des armes contenues au château. Il y trouve des arquebuses, des arbalètes, des "couteaux", des hallebardes ainsi que des casques. Le tout est confié à Antoine Gransanhe, prêtre demeurant sur place (un chapelain?), et placé dans une petite chambre au bout de la salle. Malgré tout, en 1550, les bâtiments sont décrits comme en mauvais état. Une enquête de la même époque donne pourtant de 1000 à 12 000 livres de revenus à la seigneurie.



*Armoiries de la famille d'Arpajon (XVI<sup>e</sup> siècle)*

Durant les guerres de Religion opposant catholiques et protestants, la place de Beaucaire est occupée par les huguenots. Cette "occupation" a très probablement reçu l'assentiment du seigneur des lieux, René d'Arpajon, lequel s'est vu nommer en 1561 protecteur du calvinisme en Rouergue. Son maître d'hôtel, Audoin de Guirard, capitaine de Millau (place protestante) est seigneur de Sénergues et Villecomtal.

En août 1562, Blaise de Monluc est envoyé en Guyenne par Charles IX, pour faire respecter l'autorité du souverain, mais aussi s'efforcer de négocier avec les religionnaires. Une ambassade est donc constituée qui a pour but de s'entretenir avec René d'Arpajon. François de Guirard, frère puîné d'Audoin et son beau frère, Durand de Pomeyrols, l'un catholique, l'autre protestant, (ou l'inverse ?) se voient désignés pour mener les tractations. Beaucaire est vraisemblablement prévu pour être le point de rencontre des deux partis. Les deux seigneurs sont cependant pris et tués par des catholiques ultras, faisant ainsi échouer toute tentative de compromis.

Les hostilités reprennent et le maréchal de Joyeuse prend Beaucaire d'assaut pour le compte du roi lors de son expédition en Rouergue en septembre 1586. Selon Noël Escalié une tour de l'enceinte aurait été détruite et les autres découronnées à l'occasion de ce siège.

En février 1596, Françoise de Montal, ancienne dame d'honneur de Catherine de Médicis et douairière d'Arpajon, cède pour 15 000 livres, à pacte de rachat, la seigneurie de Beaucaire et la baronnie d'Espeyrac à sa sœur, Catherine, et son époux, François de La Faye. L'acte est ratifié par Jean d'Arpajon, fils de Françoise (mars 1597). Neuf ans plus tard, la dame et le sieur de Séverac récupèrent leurs biens, comme les y autorise le pacte de rachat. En échange, ils vendent au couple La Faye leur seigneurie de Monteil. Celle-ci rapportant davantage que Beaucaire-Espeyrac, les preneurs s'engagent à verser une rente annuelle au seigneur de Séverac. Dès lors, Espeyrac et Beaucaire sont donnés à rente, indice d'un manque d'intérêt des Arpajon pour les deux seigneuries. C'est le cas, le 12 août 1610 lorsque Françoise de Montal et son fils arrentent ces deux terres au sieur Micheau de La Rose pour 900 livres.

Le 8 juin 1623, le vicomte d'Arpajon vend Beaucaire et Espeyrac à Jean de La Tour, seigneur de La Tour, Saint-Paul (Salles-la Source) et autres lieux. Le 29 juin M<sup>e</sup> Louis Médailhe, notaire de Combret, procède à l'inventaire du château suite à la demande de Bernardin de Rollan, capitaine. Ce même jour,

Jean de La Tour entre en possession de Beaucaire dont il va faire sa résidence principale. Le 24 novembre, il afferme en effet le château de La Tour à son frère, Henry, sieur de Saint-Paul, ne s'y réservant qu'une chambre et un cabinet.

Le nouveau seigneur de Beaucaire ne profite guère de son acquisition : Jean de La Tour périt au combat le 3 novembre 1627. L'inventaire des lieux faisant suite à ce décès nous donne de précieuses informations sur le château et son mobilier. Quelques années plus tard, Beaucaire fait retour aux Arpajon, peut être à la suite d'un pacte de rachat, et en 1630 la veuve de La Tour, Anne de Loubens, acquiert à Salles le château de La Calmontie. Les deux familles sont du reste liées puisque le beau-frère de Jean de La Tour, Hugues de Loubens-Verdalle a épousé Louise d'Arpajon, précisément le 8 juin 1623, jour de la vente de Beaucaire. La Tour a donc acquis ce bien du père de l'épouse de son beau frère. Par la suite les deux familles s'allient à nouveau puisque Rose Françoise d'Arpajon, sœur de Louise, verra sa fille unique épouser Jacques de Loubens-Verdalle, neveu de la femme de La Tour.

En mars 1655, le duc d'Arpajon obtient du roi des lettres patentes fixant le siège de son duché-pairie à Calmont-de-Plantcage, terre d'origine de sa famille, et non plus à Sévérac qui lui est venu par alliance. En Rouergue, Espeyrac et Beaucaire, Dillan et Hauterive en Gévaudan, composent avec Calmont, ce duché. Sévérac devient marquisat. (Ces successions complexes et difficiles à suivre pour un profane justifieraient un tableau généalogique avec dates)

## XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles : la longue agonie de Beaucaire

Autour des années 1700, les Arpajon aliènent une grande partie de leurs terres rouergates (Calmont-de-Plantcage, Hauterive, Brousse...). Il s'agit d'honorer les frais de la succession paternelle de la comtesse de Roucy face aux enfants du premier lit et aux Loubens-Verdalle. Espeyrac est donc abandonné en 1681 puis vient le tour de la seigneurie de Beaucaire. En 1714 elle est vendue pour 20 000 livres, à Jean Forestier, sieur de Novéglise, marchand ruthénois et procureur fiscal de la marquise d'Arpajon. L'ancienne place forte est alors qualifiée de "masure", c'est-à-dire de ruine.

Le 7 février 1738, Forestier lègue sa terre à M<sup>e</sup> Jean-François Jouéry, conseiller du roi, lieutenant-criminel au siège présidial de Rodez, neveu de sa femme, Rose de Jouéry. La terre et baronnie de Beaucaire consiste alors en *un château, garenne, prés, terres, censives, droit de champart, taille aux 4 cas, acaptés et arrière-acaptés, lods et ventes, hommages, justice haute, moyenne et basse, mère, mixte et impaire dans l'étendue de la seigneurie et paroisses en dépendant, droits de justice féodaux, honorifiques, utiles*. Le donateur se réserve la jouissance viagère. Il meurt en 1745.

À son tour le fils de Jean-François Jouéry, Jean-Claude, sans descendance, fait don de Beaucaire à son neveu, Guillaume de Balsac, seigneur de Gamarus et Le Cayla, fils d'André de Balsac et Denise Jouéry.

Le château est alors restauré et mis au goût du jour. En 1763 une chapelle domestique y est mentionnée, transférée depuis La Comtie. Vers 1900 on pouvait encore y admirer *une décoration complète en plâtre, cheminée, plafond et panneaux très ornés*, typique de stucs de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Guillaume de Balsac est maire de Rodez en 1811 ; il meurt peu après, resté célibataire. Ses biens échoient aux enfants de sa sœur et entrent, avec le château du Cayla, dans la famille des marquis de Bournazel qui vont s'en séparer. Le 29 août 1819, le domaine de Beaucaire est vendu aux enchères à cinq propriétaires de la région. Le site est partagé en cinq lots égaux et le château, dont les matériaux sont vendus, sert de carrière de pierre aux habitants des alentours et de Navviale, village qui se densifie au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1887, un incendie détruit une partie de constructions encore debout.

Malgré tout, vers 1890 le site de Beaucaire offre encore aux regards des vestiges imposants et de grande qualité. On aperçoit de loin les restes de l'enceinte *assez bien conservée que domine une haute tour carrée aux murs déchiquetés par le temps*. Cet aspect correspond aux plus anciens clichés connus de Beaucaire. Ils montrent une notable partie de cage d'escalier en vis flanquant une tourelle carrée très élancée. À côté, l'on devine des pans de murs ainsi qu'une tour de l'enceinte toujours munie de sa toiture. Paul Bugard, nous a laissé en 1942 une description correspondante d'après ses souvenirs de jeunesse (*voir le chapitre sur l'architecture*).

L'aspect des ruines va cependant bien changer et ce en l'espace de quelques années seulement. Il est d'ailleurs possible que le vénérable castel attire des antiquaires qui le dépècent de sculptures, pratique courante dans la région où gisent les épaves de plusieurs beaux monuments. C'est le cas à Mouret où l'on récupère les chapiteaux romans de l'église, mais aussi les cheminées et les lucarnes du château de La Servayrie. Bugard dans sa description évoque une cheminée sur la seule base du signalement qu'on lui en donne.

Des cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle offrent des vues différentes du château, complétant les clichés. Un chemin de croix a été érigé dans les ruines et la cage d'escalier visible dix ans auparavant a été rasée, de même que sa tourelle. Il en reste un bel encadrement de porte et une partie de baie en accolade. (Ces deux éléments seront conservés jusque dans les années 1960). À proximité s'élève toujours une aile de l'ancien corps de logis. Restauré au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle présente un décor en stuc.

Toujours couverte de son toit à double pente, elle servira même d'habitation au cours du XX<sup>e</sup> siècle à la famille Forestier, fermiers des anciennes terres seigneuriales. Ce bâtiment disparaît ensuite. De l'enceinte se dresse encore une tour hémisphérique à deux niveaux voûtés en cul-de-four desservis par un escalier en vis. Elle est flanquée d'une petite construction couverte par un toit à une pente qui doit s'appuyer sur la courtine. Tout disparaît au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Des pierres du château sont employées pour la restauration de l'église de Navviale durant les années 1920.